



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-03-29

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **29 mars 2022**, à **19 h**, via la plateforme TEAMS.

SONT PRÉSENTS :

- | | |
|----------------------------------|---|
| — Eric Capuano, parent | — Lucie Bolduc, enseignante (substitut) |
| — Nancy Désautels parent | — Mélanie Papineau, enseignante |
| — Stéphanie St-Onge-Ross, parent | — Joanie Bouchard, professionnelle |
| — Martine Veillette, parent | — Nathalie Lefebvre, technicienne du service de garde |
| | — Sophie Lussier, directrice |

ABSENCE NOTIFIÉE :

Martine Veillette

MEMBRES DU PUBLIC :

Nancy Désautels est réélue au sein du CÉ. Nous avions un parent absent, les substituts n'étaient pas disponibles, c'est une année particulière et nous avons des décisions importantes à prendre. Madame Désautels est ici avec de bonnes intentions et connaît les dossiers. Unanimement, tous les membres sont en accord avec le retour de Madame Désautels.

INVITÉ (S) :

Aucun invité

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Capuano ouvre la séance à 19 h 16.

2. Nomination d'une secrétaire

Madame Stéphanie St-Onge-Ross se propose comme secrétaire pour la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Mélanie Papineau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ32-03-2022

Adopté à l'unanimité

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2022

Madame Nancy Désautels propose l'adoption du procès-verbal du 25 janvier tel que présenté.

CÉ33-03-2022

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y a pas de public

6. Élection pour le remplacement de Madame Nancy Désautels, membre parent et remplacement de Madame Myriam Lefebvre, représentante des enseignants, par sa substitut.

Madame Nancy Désautels est de retour.

Madame Myriam Lefebvre a quitté ses fonctions et sera remplacée par Madame Lucie Bolduc.

7. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)

Certains membres ont complété les formations en rafales alors que d'autres les complètent au fur et à mesure. L'objectif est de terminer pour juin. Merci à Monsieur Capuano de nous indiquer celles à faire.

POINTS D'ADOPTION

8. Retour sur la reddition des mesures protégées 2021-2022 (suivi à notre processus réalisé par courriel)

Petit rappel de suivi par Monsieur Capuano.

Note de la direction : La résolution rattachée à cette reddition porte le numéro ► CÉ31-01-2022. La démarche ayant été effectuée par courriel (avec l'autorisation de notre DGA, Madame Annie De Noury), ce point figurera à l'ordre du jour lors de notre prochaine rencontre du CÉ prévue le 29 mars afin que nous puissions laisser des traces de ce numéro de résolution dans le procès-verbal de cette séance.

CÉ31-01-2022

Adopté à l'unanimité

9. Retour sur le choix d'un fournisseur pour les photos scolaires 2022-2023 (suivi à notre processus réalisé par courriel)

Pour faire suite au sondage et à une grande satisfaction des parents, nous reconduisons les services du fournisseur « Photo repensée » pour la photo scolaire pour l'année scolaire 2022-2023. La prise des photos scolaires aura lieu les 17 et 18 octobre 2022.

CÉ34-03-2022

Adopté à l'unanimité

POINTS DE CONSULTATION

10. Actualisation de notre plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2021-2022

Madame Sophie Morin, psychoéducatrice, est venue présenter le plan de lutte avec l'échéancier mis à jour.

Pas de changement au niveau du contenu comme tel. Les changements apportés sont en lien avec l'échéancier. Madame Sophie Lussier fera un rappel au personnel de la démarche à suivre pour le protocole.

Madame Nancy Désautels s'interroge sur l'interprétation du protocole par les parents et Madame Sophie Lussier rappelle les critères de l'intimidation et mentionne que les mesures mises en place par la suite sont en cohérence avec l'âge des enfants.

11. Consultation auprès des élèves au sujet de leur sentiment de sécurité et de bien-être à l'école

Annuellement, l'équipe-école consulte les enfants concernant le bien-être des enfants à l'école selon leur vision. Souvent, le questionnaire est réalisé sous forme de causerie. Par la suite, Madame Sophie Lussier fait l'interprétation des réponses et en fera un retour au prochain CÉ.

Attention dans l'interprétation des réponses : les enfants mentionnent souvent des choses qui se sont passées dernièrement, car ils vivent dans le moment présent.

Madame Lucie Bolduc mentionne que répondre sous FORM ou de mini entrevue influence moins les réponses des enfants par leurs pairs.

12. Sondage pour le service aux dîneurs en vue de l'année scolaire 2022-2023 (présentation des résultats du sondage et adoption du type de service « régulier » ou « bonifié » en vue de 2022-2023)

Résultats du sondage : Le sondage a reçu 198 réponses auprès des parents sondés (dîneurs 2021-2022 et clientèle de 2022-2023). Même si le service « bonifié » était préféré, et ce, de façon majoritaire auprès des parents par rapport au service « régulier », nous n'avons pas atteint le seuil minimum de 260 réponses. Ce sera donc le service de type « régulier » qui sera mis en place lors de l'année scolaire 2022-2023.

CÉ35-01-2022

Adopté à l'unanimité

13. Campagne de financement (annonce des profits réalisés et distribution des sommes par projet)

Madame Sophie Lussier effectue un retour sur les profits réalisés des campagnes de financement de l'année 2021-2022.

Panier de légumes : 2 016 \$

Produits de l'érable : 3 283,22 \$

Total : 5299,22 \$

Les montants vont paraître dans le prochain « Mémo aux parents » d'avril.

Les profits serviront à bonifier les jeux aux élèves.

Selon la décision prise par le Conseil des enseignants et enseignantes (CÉ), ce sont 200 \$ qui seront octroyés par classe, sauf pour les maternelles 4 ans qui ont eu un gros budget en début d'année 2021 (elles étaient en surplus cette année). Avec le reste, le parcours naturel de l'école sera amélioré puisqu'il s'est détérioré depuis sa création il y a 4 ans.

Question : Est-ce que le CÉ devrait fixer à l'avance les campagnes de financement futures ?

Réponse : Ce seront les membres élus du CÉ 2022-2023, élus en début d'année, qui décideront si une ou des campagnes de financement auront lieu. C'est aussi eux qui détermineront si ce sera des campagnes clefs en main ou pas (advenant l'implication ou pas des parents).

Madame Nancy Désautels suggère de faire un document explicatif à nos parents pour expliquer nos choix et les contacts afin que ceux de l'an prochain aient cette information en main lors de leur prise de décision, avec nos conseils et nos bémols selon notre expérience, afin de mieux les outiller.

Ce document pourrait être quelque chose de consigné au fil des ans.

POINTS D'INFORMATION

14. Réservation des sorties pour les journées pédagogiques du SDG pour 2022-2023

Proposition des sorties lors des journées pédagogiques. Ce sont principalement les mêmes que celles de l'année en cours qui n'ont malheureusement pas eu lieu cette année à cause de la COVID.

Pour celle de l'Exporail et de la Ferme Guyon, il n'y a pas assez de places pour tous les enfants. Donc, il y aura deux groupes qui pourront faire les deux endroits en interchangeant les journées.

Il est important de choisir des activités qui sont près de Chambly, sinon la logistique est compliquée.

Très belle programmation pour l'année 2022-2023 !

15. Parole à la représentante au Comité de parents

Monsieur Eric Capuano résume la dernière présentation sur les écoles, l'utilisation des locaux, le plan triennal et des prévisions pour 2022-2023.

Certains districts auront des places disponibles pour des parents l'an prochain et si des parents sont intéressés, ils peuvent poser leur candidature avant le 12 avril.

16. Parole au personnel de l'école

16.1. Personnel enseignant

L'activité « Danse ta vie » a été vécue par les élèves et était sur le thème de l'espace. Activité ludique appréciée par les enfants et les enseignants.

Prochaine activité : l'Orchestre symphonique de Longueuil le 8 avril prochain.

Aussi, le bénévolat des parents est très positif dans l'école et permet de beaux moments. Les enseignants invitent des parents en classe. On remarque un taux de participation moindre cette année.

16.2. Personnel professionnel

Madame Joanie Bouchard nous indique que beaucoup de temps a été investi dans le classement des élèves 2022-2023 pour les groupes et les inscriptions de l'an prochain. Des évaluations pour les besoins des élèves pour l'an prochain seront effectuées.

Nouveauté : bonification du service d'orthopédagogie pour passer de 4 à 5 jours pour aider des élèves ayant des besoins sur le plan du langage, besoins ciblés préalablement en orthophonie. L'orthopédagogue verra également des élèves en maternelle 4 ans pour travailler la stimulation du langage.

Madame Nancy Desautels demande s'il y aura encore 3 classes de maternelle 4 ans. Pour l'instant, on ne sait pas, cependant, il y a eu plus d'inscriptions que l'an dernier.

Activités préparatoires pour la transition au primaire à venir au mois de juin.

16.3. Personnel de soutien

Madame Nathalie Lefebvre indique que l'inscription en ligne pour le service de garde ou le service aux dîneurs (offerte aux élèves actuellement en maternelle 4 ans) sous forme de FORMS est très efficace. En calculant celles reçues en format papier de nos nouveaux élèves, ce sont plus de 200 inscriptions au Service de garde qui ont déjà été confirmées.

Aussi, plusieurs employées manquantes dans les dernières semaines au Service de garde sont de retour et cela permet de reprendre son souffle à toute l'équipe.

16.4. Direction

Pour faire suite à la conférence gratuite qui a été offerte par les écoles du secteur qui a eu lieu le 15 mars dernier avec Dre Nadia, Madame Sophie Lussier sonde les membres afin d'avoir leurs commentaires.

Aussi, une conférence sur l'anxiété est à venir. Elle sera animée par Madame Sophie Morin, psychoéducatrice, assistée de Madame Karine Couvrette, ergothérapeute.

Pour les 4 ans, ateliers parents, enfants et ergo pourront participer à une rencontre, dans un des trois groupes de maternelle 4 ans. Toutefois s'il n'y a pas beaucoup d'inscriptions, les gens pourront être regroupés. Ces ateliers auront lieu en fin de journée pour faciliter la participation des parents.

Un rappel concernant le dépistage des troubles visuels. Il aura lieu les 13 et 14 avril à la bibliothèque par l'École de la vue.

17. Autres sujets

Il n'y a pas d'autres sujets

18. Rappel de la date de la prochaine assemblée

La prochaine séance au Conseil d'établissement aura lieu le 27 avril 2022

19. Critères de sélection de la direction d'établissement en vue de 2022-2023

Les critères de l'an dernier seront reconduits. Tout le monde était d'accord à l'unanimité.

CÉ36-03-2022

Adopté à l'unanimité

20. Levée de l'assemblée

Madame Nathalie Lefebvre propose la levée de l'assemblée. Il est 20 h 40.

CÉ37-03-2022

Adopté à l'unanimité

SIGNATURES :

Eric Capuano

Président du Conseil d'établissement

Sophie Lussier

Directrice